

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 avril 2009
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix

Troisième session

Formation Sierra Leone**Déclaration en date du 6 avril 2009 du Président
de la Commission de consolidation de la paix
de la formation Sierra Leone**

La Commission de consolidation de la paix de la formation Sierra Leone se félicite vivement de la signature d'un communiqué commun par les deux principaux partis du pays, le All People's Congress et le Sierra Leone's Peoples Party, en présence du Président de la République de Sierra Leone, le 2 avril dernier. La formation Sierra Leone apprécie au plus haut point l'action constructive du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, menée sous la direction du Représentant exécutif du Secrétaire général, et l'appui de la communauté diplomatique de Freetown, qui a facilité l'issue positive des délibérations entre les deux partis.

Le communiqué commun représente un engagement considérable entre les deux plus importants partis politiques du pays en faveur de la consolidation de la démocratie et de la paix. Il illustre aussi le fait que les différends politiques dans les démocraties jeunes et fragiles peuvent et doivent être résolus par des moyens pacifiques. Le communiqué inclut un accord entre les deux partis sur les rôles respectifs des partis au pouvoir et des partis de l'opposition, le rejet de toutes les formes de violence, y compris une condamnation ferme de la violence à l'encontre des femmes, la création de mécanismes d'enquête sur les heurts violents qui ont opposé les partis en mars 2009 et la décision commune de renforcer le professionnalisme des principales institutions démocratiques et d'en respecter l'indépendance (le Parlement, le pouvoir judiciaire, la police, la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques, la Commission des droits de l'homme et la Commission indépendante des médias).

Il s'agit d'accords ambitieux, qui nécessiteront non seulement la volonté politique des deux partis mais aussi l'appui durable de la communauté internationale. La Commission de consolidation de la paix de la formation Sierra Leone encourage les deux partis politiques à maintenir l'esprit de modération et de réconciliation qui a régné durant le dialogue afin de mettre en œuvre le communiqué commun concrètement et dans les délais voulus. Il faudra aussi toute la volonté nationale et l'appui de la communauté internationale pour réagir aux défis posés à la



consolidation de la paix par le trafic de stupéfiants, le chômage des jeunes et la corruption. La menace grave posée par le trafic de stupéfiants dans la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest compromet la sécurité frontalière et maritime et entraîne des conséquences socioéconomiques à long terme, en particulier en ce qui concerne l'emploi et l'autonomisation des jeunes.

La Commission de consolidation de la paix de la formation Sierra Leone encourage la communauté internationale à fournir l'assistance nécessaire dans le prolongement du communiqué commun et à appuyer l'action de facilitation menée dans ce domaine par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone. La formation Sierra Leone maintient résolument son appui aux efforts entrepris par la Sierra Leone pour consolider ses progrès vers la paix, le développement et la réconciliation nationale.
